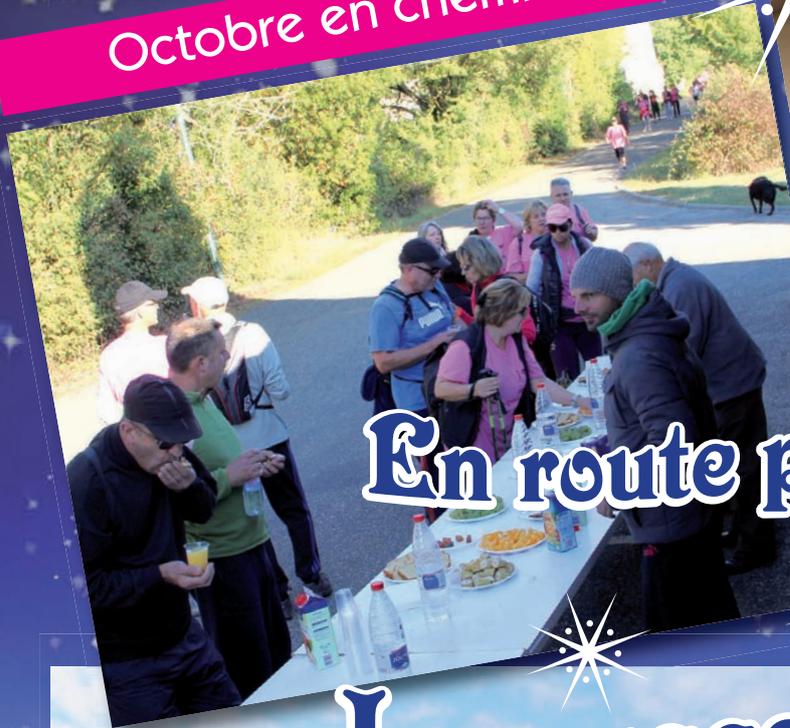


L'Estillacais

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Octobre en chemins...



En route pour 2017



...Novembre au boulevard...

Joyeuses Fêtes !



...Décembre sur la place

Décembre 2016

L'éditorial p. 2

L'agenda p. 3

Le dossier p. 4/5

Les infos communales..... p. 6

Les infos générales..... p. 10

La vie associative p. 14



L'édito...



Les 14 novembre et 12 décembre, vous avez tous été conviés à deux réunions publiques pour faire le point sur l'actualité de notre commune et sur les principaux dossiers communautaires.

Je tiens à remercier les nombreux Estillacais qui ont honoré ces invitations ou qui nous ont fait parvenir leurs questions ou leurs remarques. Vous êtes également de plus en plus nombreux à venir nous voir spontanément pour nous faire part de votre vision sur l'avenir de notre commune. C'est très encourageant et réconfortant pour tout le conseil municipal.

Nous allons bien sûr comme à l'accoutumée tenir compte de ces échanges et dans la mesure du possible faire évoluer nos réflexions et nos décisions.

La fin d'année est traditionnellement liée à la préparation des fêtes et des animations.

Estillac vous propose donc un magnifique marché de Noël le 22 décembre avec des surprises pour les petits et les grands.

C'est aussi une période de validation des programmes et de recherche des financements et subventions.

Plusieurs projets structurants vont démarrer en 2017, il s'agit en priorité d'actions visant à améliorer l'attractivité de la commune et la qualité des services publics ainsi que l'entretien et la mise en valeur du patrimoine.

Ces équipements publics sont à présent protégés par 16 caméras fixes ou mobiles qui fonctionnent nuit et jour avec une efficacité redoutable. La qualité des installations mises en place permet d'identifier tout individu ou véhicule responsable d'un délit.

D'autre part la couverture par plusieurs caméras de l'entrée et des abords des écoles élémentaire et maternelle renforce les mesures de sécurité déjà mises en place durant l'été.

Au niveau du développement économique, de bonnes nouvelles viennent encourager les efforts et le travail réalisés par la commune, par l'AA et par les opérateurs privés.

La zone Mestre Marty 2 va enfin être aménagée et accueillir 4 nouvelles entreprises. Le centre de formation Fauvel aura bientôt de nombreux voisins et sur Agropole 3, les derniers terrains libérés par le départ du 48ème RT à Brax sont pratiquement tous réservés pour des extensions d'entreprises.

L'évolution encourageante des deux dossiers liés au second échangeur autoroutier et au Technopole Agen Garonne permettent de booster les réservations sur cette zone.

Tout cela est synonyme d'investissements, de création d'emplois et de dynamisme des ressources.

Le mois de janvier sera bien sûr également réservé aux voeux et vous êtes cordialement invités le dimanche 8 pour partager avec vos élus et les agents un moment de convivialité.

Pour ceux qui ne pourraient pas venir, je tiens à vous souhaiter à l'avance tous mes voeux les plus sincères de santé et de réussite.

Et n'oublions pas de penser ou de réserver un peu de notre temps aux personnes seules, malades ou âgées de notre entourage qui se contenteraient parfois d'une simple visite ou d'une petite attention.

Très bonnes fêtes à toutes et à tous.

Bien Amicalement

**Le Maire,
Jean-Marc GILLY**

L'agenda...

Bibliothèque • Jusqu'au 7 janvier

Carnets de voyages. Une exposition sur le thème du voyage.

Marché de Noël • Jeudi 22 décembre

16h-20h, sous la Halle, Marché de Noël avec animations.

Réveillon dansant • Samedi 31 décembre

Salle des Fêtes, réveillon dansant avec Maxi Mix Discothèque.

Vœux à la population • Dimanche 8 janvier

15h30 à la salle des fêtes.

Don du sang • Mercredi 11 janvier

16h-19h, salle des Fêtes.

Primera Fiesta 2017 • Samedi 14 janvier

En soirée, salle des fêtes : Primera Fiesta 2017 avec DJ Aurelito, 5€. Salsa, Bachata, Kizomba.

Bibliothèque • Samedi 21 janvier

Contes pour enfants (gratuit) de 6 à 8 ans par Suzanne Max, auteure de romans pour enfants. Cette landaise de Parleboscq (un nom prédestiné pour une conteuse !) viendra charmer l'imaginaire de nos jeunes estillacais.

Bal Country • Samedi 11 février

20h30, salle des fêtes : bal Country Dance annuel. Entrée 5€, (gratuit - de 16 ans).

Bibliothèque • Du 31 mars au 30 avril

A la Bibliothèque, la Ludomalle : jeux pour enfants (gratuit).

Repas dansant • Samedi 4 mars

Salle des fêtes, repas dansant de la GV ESTILLACAISE avec Driving music.

Soirée Sensual latino • Samedi 18 mars

Salle des fêtes, soirée Sensual latino avec DJ Aurelito, 5€. Salsa, Bachata, Kizomba.

APPEL A BENEVOLES

A Estillac, près de 200 enfants participent à 29 activités dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Tout cela sans que nulle participation financière ne soit demandée aux parents. Cet effort budgétaire de la municipalité n'est possible que grâce à du temps mis à disposition par des bénévoles. Un bénévole est un adulte qui dispose d'une heure de liberté entre 16h et 17h un (ou plusieurs) soir par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi) ; qui est animé par une passion et le souci de sa transmission. En retour, il est payé par l'enthousiasme des enfants et un sentiment d'utilité pour la collectivité. A l'heure des bonnes résolutions pour l'an neuf, il suffit que quelques nouveaux bénévoles se manifestent auprès de la mairie (05 53 67 80 36) pour que l'organisation de cette obligation soit plus aisée et plus dense. Nos enfants vous en remercient.



Vide-grenier • Dimanche 9 avril

A partir de 8h, sous la Halle, Vide-grenier organisé par l'APE.

Ecole de musique • Mercredi 12 avril

Salle des fêtes, audition des élèves de l'école de musique Anacrouse-AMAC.

Bibliothèque • Samedi 22 avril

A la Bibliothèque, après midi dédiée aux jeux (gratuit).

Elections présidentielles

• Dimanche 23 avril

Vide-étagères • Samedi 29 avril

A la Bibliothèque.

Elections présidentielles

• Dimanche 7 mai

Exposition • Du 10 mai au 10 juillet

la Bibliothèque vous propose une exposition sur le thème des insectes.

Don du sang • Mercredi 17 mai

De 16h à 19h, salle des fêtes.



Inscriptions sur la liste électorale

La révision annuelle de la liste électorale a lieu depuis le 1^{er} Septembre 2016.

Sont concernés par cette révision : - les nouveaux administrés

- les jeunes gens ayant atteint la majorité ou qui l'atteindront avant le 28 Février 2017

- les ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne résidant sur le territoire français

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 31 Décembre 2016 à la Mairie, aux heures d'ouverture (le Lundi de 9h à 12h et de 13h à 18h, du Mardi au Jeudi de 13h à 18h, le Vendredi de 13h à 17h).

Les électeurs devront se munir d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile et de leur ancienne carte d'électeur s'il y a lieu.



Droit de réponse à l'article du journal Sud-Ouest du 10 octobre

Beaucoup d'entre vous ont interrogés après la publication d'une infographie des communes du Lot-et-Garonne les plus dé-
pensières.

Estillac étant cité parmi les plus mauvais élèves (0 sur 20), nous avons nous aussi réagi en demandant au journal de faire un complément d'information.

Nous avons insisté sur le fait que le message était trop largement incomplet et qu'il aurait dû être associé d'un minimum d'informations, notamment l'évolution de la fiscalité, de la dette et bien évidemment celle des dépenses de fonctionnement.

La lecture des tableaux suivants démontre sans ambiguïté que le budget de fonctionnement a été stabilisé malgré une très forte croissance démographique et une augmentation des structures d'accueil et des services publics.

D'autre part, une large part des investissements réalisés concerne des achats, des constructions ou des aménagements qui contribuent à une augmentation de recettes ou à la création d'emplois.

Et tout cela sans augmentation de la fiscalité des ménages depuis 2005.

Si on compare les taux d'Estillac à ceux des 31 communes de l'AA : on se situe pour la Taxe d'Habitation dans les 3 communes les moins chères avec Cuq et Sauveterre-Saint-Denis ; et pour le foncier bâti dans les 6 avec Cuq, Fals, Sauveterre-Saint-Denis, Saint-Pierre-de-Clairac et Marmont-Pachas.

Ci-dessous, les tableaux de la dette, de la fiscalité et de la dépense par habitant, tous trois issus du site de l'Association Contribuables Associés (contribuables.org).

Dette :
Tendance
depuis 2008 :
- 9.4% / an

Dette

Quand les impôts, les taxes, les subventions et les dotations de l'Etat ne suffisent pas à financer les dépenses de la commune, le maire peut avoir recours à l'endettement. Le remboursement des anciennes et nouvelles dettes a un coût croissant au fur et à mesure que la commune contracte de nouvelles dettes. Les intérêts de la dette alourdissent les dépenses de fonctionnement.

(par hab.)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dette	2904 €	2215 €	1795 €	1326 €	1212 €	1107 €	1049 €	995 €

Prélèvements :
Tendance
depuis 2008 :
- 4.8% / an

Impôts et taxes

Les impôts et taxes sont à la fois prélevés sur les habitants et sur les entreprises.

(par hab.)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Prélèvements totaux	902 €	744 €	802 €	790 €	758 €	522 €	515 €	553 €

Dépenses

L'évolution des dépenses permet de mesurer l'effort fait par la commune pour les maîtriser pendant le dernier mandat. La note principale mérite d'être nuancée par cette seconde note :

La note d'évolution des dépenses de la commune (hors intercommunalité) entre 2008 et 2015 est de :

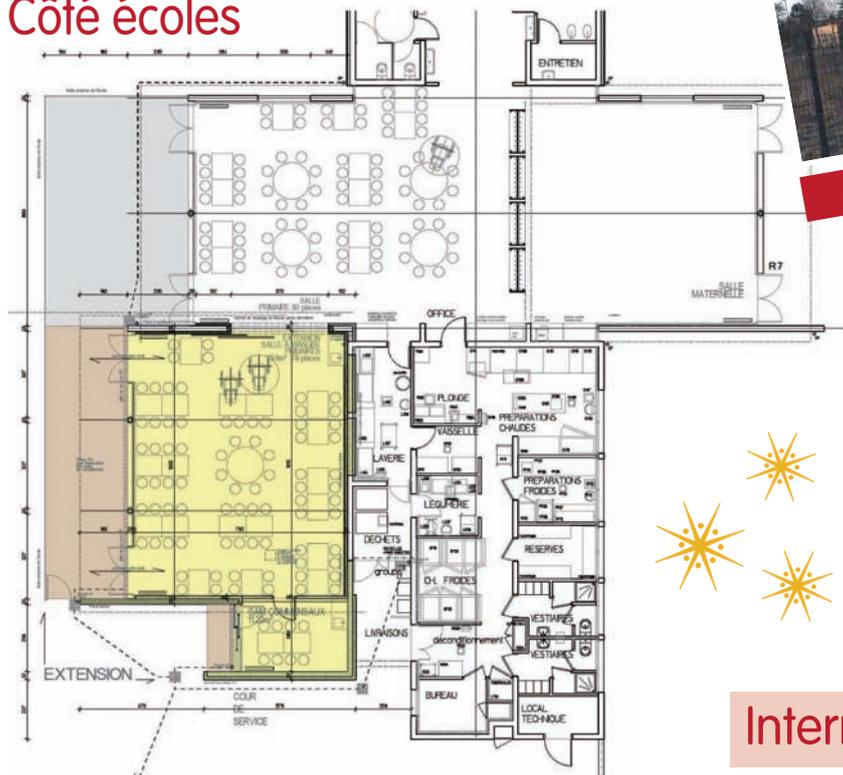


(par hab.)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dépenses totales de la commune	1004 €	1282 €	2075 €	1656 €	1017 €	1269 €	1375 €	1762 €
dont Dépenses de Fonctionnement	755 €	838 €	618 €	614 €	585 €	559 €	588 €	578 €
dont Dépenses de Personnel	328 €	276 €	278 €	274 €	270 €	274 €	287 €	291 €

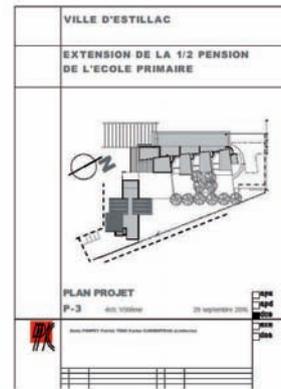
Après lecture de ces 3 tableaux nous suggérons à l'association Contribuables Associés et au journal Sud-Ouest de revoir le classement et la note attribués à notre commune !!!

Travaux et projets

Côté écoles



Montant global des travaux et du mobilier : 245 000 €



Les directives nationales en matière de sécurité, d'accessibilité et la numérisation de l'enseignement (76 248€), et la nécessaire mise à niveau du chauffage au primaire (50 816€) ont entraîné des dépenses importantes (127 064€) sur les bâtiments scolaires. Mais, le plus couteux des chantiers (245 000€) concerne l'agrandissement et l'isolation phonique de la cantine.

Et la santé ?

La municipalité est sensible à celle de ses administrés. Devant le problème du manque de médecins, un projet de pôle santé va voir le jour route de Peyrelong. La partie sud du bâtiment est louée à un particulier, le reste va être aménagé pour abriter trois cabinets médicaux ou paramédicaux. Un appartement de 70m² à l'étage, avec un accès indépendant depuis les parkings, sera disponible pour loger l'un des professionnels de santé.



Travaux de voirie

Côté voirie, le Chemin de Piouzet, la Place de la Mairie vont bénéficier d'une réfection prise en charge, pour partie par la commune, pour partie par l'intercommunalité. Le montant global revenant à la charge de l'Agglo se chiffre à 83 136,60€.

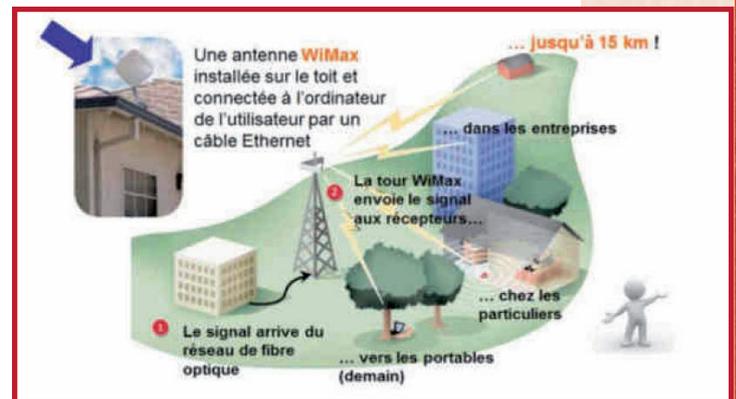
La partie communale s'élève à 110 322€ englobant également la création de trottoirs sur une portion du Chemin Champs de Lassalle. La sécurisation de la rue du Sartre et du débouché de la piste cyclable du Chemin du Fon du Bois sur le Chemin de Rappetout portent le total des travaux de voirie à 223 460€ hors réfection du rond point de Couchillon.

Internet

LA FIBRE EST ENFIN (PRESQUE) LÀ !

Littéralement, l'expression « avoir la fibre » porte une connotation positive. En connectique, la même expression résonne d'une puissance encore supérieure. « Avoir la fibre », c'est clore l'époque moyenâgeuse de l'histoire de l'internet pour entrer définitivement dans le 21^e siècle. Les estillacais souffrent d'une carence, voire d'absences, de débit leur interdisant l'accès aux outils numériques, désormais vitaux, pour leur vie professionnelle, culturelle et pour leurs loisirs. Le bout du tunnel est en vue. Considérée, à juste titre, comme particulièrement défavorisée au vue de l'existant et des besoins, la commune d'Estillac a été jugée « prioritaire » dans le cadre du rogramme d'équipement en fibre optique de l'Agglo, programme hors «communes historiques» prises en charge par l'opérateur Orange. La fibre devrait investir la commune durant l'année 2017. Ce qui nous laisse l'espoir d'un bon cadeau pour Noël...2017 !

Pour tous ceux qui ne voudraient ou ne pourraient se satisfaire de nos connections faméliques jusqu'à ce terme, une alternative vous est proposée : le WIFI MAX 47.



La gamme de tarifs et d'offres court de 34,90€ TTC/mois (+ 79€ de frais d'accès) pour 6 méga d'internet sans téléphone jusqu'à 49,90€ TTC/mois (+ 89€ de frais d'accès) pour 20 méga internet + téléphone illimité. Vous pouvez retirer si vous le souhaitez un dossier de demande d'inscription en Mairie, ou collecter davantage de renseignements sur le site internet <http://www.tsf47.com/>

Les informations communales...



Economie



Soucieuse du développement de l'activité artisanale, commerciale et industrielle et de l'emploi, la municipalité pilote ou soutient des projets économiques. Appuyé depuis de longues années par la commune, le projet d'équipement commercial de Grands Champs est enfin sur une dynamique favorable. Fauvel va recevoir des voisins. Au bout de la Rocade d'Estillac, Mestre-Marty déborde la D931 pour offrir un nouvel outil à des industries et services créateurs d'activité et donc d'emplois. Cette nouvelle offre vient combler les attentes de chefs d'entreprises en mal de surfaces d'activités.



Finances, travaux, projets et sécurité



Réunion publique

La salle des fêtes avait fait le plein ce lundi soir à l'invitation du Maire, Jean-Marc Gilly pour balayer l'actualité communale. L'introduction portait sur un complément d'information donné par la presse locale au sujet de la fiscalité communale (Voir le droit de réponse en Page 4). Désendettement et stabilité fiscale avaient été oubliés au profit du seul chiffre de la dépense par habitant ! Estillac reste bien un paradis fiscal ! Après les sous, on passait aux travaux (voir Page 5) avec l'extension de la cantine, les travaux d'entretien et de sécurisation des écoles. L'installation de 3 cabinets de médecins et para-médicaux est prévue dans un bâtiment acheté à cet effet. Le volet économique était abordé également avec les projets de Mestre-Marty (ci-dessus) et Grands Champs. La vidéoprotection est opérationnelle avant que la mutualisation d'une police municipale avec les communes voisines ne se concrétise. C'est d'ailleurs le sujet de la sécurité des biens et des personnes au quotidien qui a le plus fait débat. Longtemps espérée, l'arrivée de la fibre est programmée pour 2017 ! Trop sensible et nécessitant de plus amples précisions, le sujet du PLUI a fait l'objet d'une réunion publique ultérieure programmée le 12 décembre. Les activités festives et caritatives (Parcours du coeur, moules-frites, Octobre Rose) font preuve de la vitalité communale affichée tout au long de l'année par le programme pléthorique de la bibliothèque. La réunion s'est conclue par les sujets intercommunautaires : Plan lumière, activité économique, Technopole Agen-Garonne et travaux des grandes infrastructures.

Un lieu de vie et un lieu d'envies

Le 17 octobre, le ciel contenait ses larmes pour filtrer une douce lumière sur les Jardins de la Halle. Les arbres de l'Allée du Jardin Public crachaient des couleurs de feu. Une noria de véhicules profitait des vastes parkings pour encercler la Halle...hors jour de marché. Il s'agissait de fêter deux naissances et un baptême, fruits de...7 années de gestation ! Un lieu de vie avec les locaux associatifs désormais baptisés « Salle Michel Gibert » et un lieu d'envies avec les Jardins de la Halle, espace aux multiples fonctions. C'est par eux que la visite inaugurale a débuté. Aux côtés de Jean-Marc Gilly, Maire pour l'occasion reconverti en guide, marchaient l'Etat dans les pas de Madame Le Préfet, Patricia Willaert, le Département dans ceux de Jean Dreuil représentant le Président Camani et l'Agglo dès l'arrivée de son Président, Jean Dionis. Derrière eux serpentaient les concepteurs et les réalisateurs des deux projets, les commerçants du marché, les responsables associatifs, les personnels communaux, les élus et autres utilisateurs présents et futurs de ces espaces. Genèse et murissement du projet, déroulement des travaux, financement, profil des utilisateurs, caractéristiques des espaces de jeux, essences plantées, furent autant de sujets explicités par le menu à ses visiteurs par le Maire d'Estillac. Le tour des Jardins de la Halle accompli, l'itinéraire trouvait son prolongement dans la liaison piétonne liant jardins, halle, école maternelle, crèche, maison d'accueil temporaire et mairie.

Le bol d'oxygène empli, il fallait quitter le poumon vert pour écouter battre le coeur de l'activité de la cité à l'intérieur des locaux destinés à l'animation associative et/ou festive.

S'intégrant dans le prolongement physique et architectural de la Halle, ce bâtiment de conception moderne à toit plat clôt la partie bâtie avant que ne lui succède la partie naturelle avec les Jardins de la Halle. En parfaite symbiose avec la Halle à laquelle il est accolé, il se compose de deux salles de tailles différentes (40 m² et 150 m²), destinées à la pratique sportive, culturelle, festive ou à la tenue de réunions. Une cuisine équipée d'éléments de conservation permet la manufacture de repas. Des pièces techniques, sanitaires et d'entreposage du mobilier et du matériel viennent ajouter la note fonctionnelle de cet ensemble requis par l'activité associative de la commune.

Propriétés de la génération future à laquelle sont vouées ces réalisations, quatre mains tendaient le ruban tricolore coupant l'allée centrale aux fins d'inauguration. Mme Le Préfet sectionnait cette barrière symbolique, ouvrant simultanément l'usage des installations et le cours des discours.

Saupoudrant son propos de quelques piques humoristiques, Jean-Marc Gilly remerciait les différents acteurs, techniciens, financeurs, personnels communaux en pointant l'obligation de surveillance par un système de vidéo-protection. L'accent était mis sur la participation d'entreprises locales. Pour le Département, Jean Dreuil relevait la qualité des réalisations. Mme le Préfet soulignait « le geste architectural remarquable » dans un ensemble contribuant à l'amélioration du cadre de vie du village. Elle notait la qualité des équipements d'une commune bénéficiant de structures favorables à un développement économique. Dans une vision plus large elle abordait enfin le souci de l'Etat de restaurer l'équilibre des territoires et d'en garantir l'attractivité. Pour ce qui est d'Estillac, ce dernier objectif est atteint au quotidien par ces réalisations et, ce jour en particulier, par un très sympathique buffet servi sous la Halle, ponctuation finale d'une belle après-midi d'automne.



Pour soulager le quotidien des malades

L'été disperse l'amitié. Septembre autorise les retrouvailles. La municipalité d'Estillac, depuis de longues années, cultive ce phénomène à grands renforts de coquillages, de tubercules et de bonne humeur. Des frites, des moules, quelques notes de musiques, un peu de breuvage à base de houblon et une once de générosité font un cocktail de rentrée fort goûté des estillacais. La soirée « moulesfrites » est classée au patrimoine communal des festivités. On y vient se rencontrer, se retrouver, partager un moment de détente. Voilà pour les bonnes choses qui ne sauraient occulter le beau sentiment qui se niche également dans ce rendez-vous. Si les 5 euros par personne acquittés peuvent paraître dérisoires au regard du contenu de la soirée, ils permettent à la municipalité d'établir un chèque fort apprécié de l'organisation caritative bénéficiaire. Cette fois, c'est l'AFM (Association Française contre les Myopathies) qui profite de cette action. Association organisatrice du Téléthon, l'AFM transfère les fruits de cette collecte à la recherche via les structures qu'elle a mises en place : Généthon, Institut de Myologie, Institut de Biologie des maladies rares, I-STEM (Institut des cellules Souches pour le Traitement et l'Etude des maladies Monogéniques), etc... Mais il est une autre tâche, bien moins médiatisée et que beaucoup ignorent : le travail effectué au quotidien pour l'assistance aux malades et la représentation dans les instances locales (MDPH). C'est aux délégations qu'incombent ce travail. C'est pour assister l'une de ces 69 structures que la municipalité d'Estillac a décidé de verser le bénéfice de la soirée « Moules-frites » à la Délégation de l'AFM47 via sa déléguée départementale, Simone Flexas. A chaque année sa cause. Cette fois, ce sont 1310 € qui viendront soutenir l'aide apportée au quotidien des malades.



Octobre Rose

ISABELLE FÉDÈRE 320 PERSONNES

Chaque année la municipalité organise et accueille la Rando Rose dans une démarche de dépistage organisé du cancer du sein au profit du Comité Féminin 47. Tout le monde est conscient que cette précaution est indispensable afin d'obtenir un meilleur pronostic, des traitements moins lourds et plus de 9 cas sur 10 de guérison. Cette journée nationale annuelle permet de parler de cette maladie qui affecte, hélas, bon nombre de femmes.

Le 9 octobre, avant même que le soleil ne se joigne à toutes les bonnes volontés, une grande agitation animait la halle communale. Des tables, des affiches, le ravitaillement et beaucoup de documentation mise à disposition par le Comité Féminin attendait avant même le lever du jour les candidats aux trois circuits. Simultanément au lever du soleil, une file d'attente se faisait jour devant le stand dévolu aux inscriptions. La générosité des estillacais prenait le dessus sur les prévisions des organisateurs. La présence d'Isabelle Traeger, tout spécialement descendue de sa Brie jusqu'en notre Bruillois, rehaussait la force du message. Son expérience dans ce combat, la qualité de son discours et son charisme donnaient le ton de cette journée.

Le nouveau président du Comité Féminin 47, Yan Baudoux, lui remettait un bracelet avant d'offrir au Maire d'Estillac, une superbe lithographie représentant une dame, rose elle aussi, réalisée par une autre artiste, Suzanne Dobrenel. 320 paires de jambes, et plusieurs doubles paires de pattes, se lançaient à l'assaut des coteaux environnants. Si l'immense majorité marchait, quelques uns pédalaient et quelques unes...couraient ! Parmi ces dernières, notre marraine, femme de coeur, est devenue femme de...tête en prenant, et conservant jusqu'au terme, les devants pour (par)courir le plus long (13km) des circuits. La beauté des paysages, la qualité des ravitaillements et la clarté du fléchage faisaient l'unanimité à l'heure de l'apéritif (réparateur) offert par la municipalité. Un repas mettait un point final à cette belle matinée ludique, sportive et militante. Les bénéficiaires retirés du repas s'ajoutaient aux inscriptions matinales pour afficher un total de 1963€ (hors tee-shirts), reversés au Comité Féminin 47. Un ultime appel à la prévention en guise d'au revoir, puis un train nous a enlevé notre charismatique marraine...

11 Novembre 1914-1918...

et 2015 !

Le ciel pleurait sur le Monument aux Morts et sur l'église de la commune en ce dimanche de novembre. Ce manteau de tristesse échouait pourtant à chasser des mémoires le lointain mais toujours aussi douloureux souvenir de la guerre 1914-1918. Aux côtés du Maire et des élus, au son de la Marseillaise, se figeaient les uniformes des corps constitués et se ravivaient les plaies des anciens combattants. L'espoir se plaçait dans la présence des enfants de l'école. Leurs lèvres énuméraient les noms des estillacais « Morts pour la France » et chantaient l'hymne national sous la direction de leur instituteur M. Pion et en présence de leur directrice, Mme Lafage.

Leur innocente pureté en guise de garde-fou contre l'oubli. La lecture du texte du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jean-Marc Todeschini, par le Maire, Jean-Marc Gilly, appuyait ce devoir de passation de mémoire : « Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance ...Le Président de la République a décidé qu'un monument, ..., sera dédié à ces femmes et ces hommes,...pour rappeler aux Françaises et Français que la liberté dont ils jouissent est aussi due à l'engagement de ces femmes et de ces hommes ... Veillons à ce qu'aucun de nos enfants ne l'ignore en poursuivant l'indispensable travail de mémoire. » Estillac passait ce relais aux plus jeunes en cette date du 13 novembre 2016, premier anniversaire des événements sanglants du Bataclan et des terrasses des 10^e et 11^e arrondissements parisiens. Comme si la barbarie devait obligatoirement venir raviver la mémoire... Un anniversaire rappelé par Jean-Marc Gilly en conclusion de cette cérémonie.

Ils ont choisi Estillac

Ils ont choisi de vivre à Estillac et, à écouter leur nouveau premier magistrat, les membres de ces 48 nouveaux foyers ont fait le bon choix ! Jean-Marc Gilly les recevait le 7 novembre dernier. Après avoir souhaité la bienvenue à ceux qui avaient honoré l'invitation, il a présenté employés communaux et élus, et décliné les avantages de leur nouveau statut d'estillacais. Une fiscalité maîtrisée l'autorise à qualifier sa commune de « paradis fiscal ». Cette réception organisée dans la Salle Michel Gibert prouvait, in situ, la qualité d'équipements communaux tout récemment inaugurés.

Un nouveau parc, un maillage piétonnier du centre bourg, l'agrandissement imminent d'une cantine où les enfants bénéficient de repas préparés sur place, viennent compléter le long catalogue des avantages dévolus aux estillacais. Ils découvriront également, chaque jeudi de 16h à 20h, les atouts du marché hebdomadaire, festif en période estivale. Activités de la Bibliothèque, vitalité culturelle et sportive et gratuité des temps d'activités périscolaires ne sauraient faire oublier la dynamique économique d'Estillac. Ils ont ainsi appris que les 2500 emplois (sur une commune de 2000 habitants !) vont être dopés par l'apport des grandes infrastructures de la rive gauche. Ceux qui ne l'avaient pas eu en Mairie se sont vus remettre le livret d'accueil de la ville avant qu'un pot de bienvenue ne soit l'occasion de faire plus complète connaissance de manière plus informelle.



Théâtre

UN PYJAMA, TAILLE XXL !

On savait le talent des acteurs de la Troupe de la Dame Blanche. « On », c'est-à-dire environ le tiers des spectateurs présents cette fois pour la représentation de « Pyjama pour six ». Pour les deux autres tiers, c'est la réputation colportée par le bouche à oreille et les réseaux sociaux qui les a incités à venir inhaler une grosse dose de bonne humeur. En effet, en ce samedi soir, l'hiver poussait derrière l'automne. Au dehors, un ciel de mauvais aloi diffusait froid, crachin et chagrin. A l'intérieur de la salle des fêtes, les chaises se multipliaient pour asseoir le succès attendu de ce nouveau rendez-vous culturel proposé par la commission culture de la municipalité. Le décor faisait entrer les spectateurs dans l'intimité d'une résidence secondaire où allait se nouer un inextricable imbroglio.

Un imbroglio délicieusement mitonné par les talents conjugués de l'auteur, Marc Camoletti, du metteur en scène, Bruno Macheboeuf et des six interprètes. Vous prenez un époux, son épouse, la maîtresse du premier et l'amant de la seconde. Vous saupoudrez avec une bonne à tout faire (véritablement !) et un jardinier-plombier. Vous troublez la compréhension en introduisant deux Brigitte (s ?) dans la même pièce. Vous garnissez le tout de chaussons et de pyjamas totalement ridicules et vous servez avec de larges rasades de whisky et un soupçon de...japonais ! Le spectateur n'a plus qu'à déguster. C'est la performance réalisée à merveille par les acteurs de la troupe bonencontraise dans le sillage d'un éblouissant Bruno Macheboeuf. En ces périodes troublées où les cerveaux naviguent entre morosité et déprime, une cascade de rires participe à la prévention des maladies psychiques. Merci au Docteur Macheboeuf et à son équipe...soignante.



Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier Les modalités pour s'inscrire sur les listes électorales :

Principe :

- Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.
- L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Qui peut être électeur ?

- Il faut remplir les conditions suivantes :
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en

France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;

- jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de son domicile ;
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans ;
- Soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;
- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujéti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées,
- Soit par courrier, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription et les pièces exigées,
- Soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par mon-service-public.fr (pour 2000 communes aujourd'hui).

Quand s'inscrire ?

Mis à part quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Principe : avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter en 2017, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2016.

Cas particuliers : inscription l'année de l'élection

- Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année :

- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le jour de l'élection,
- Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1^{er} janvier,
- Militaire retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier,
- Acquisition de la nationalité française après le 1^{er} janvier.



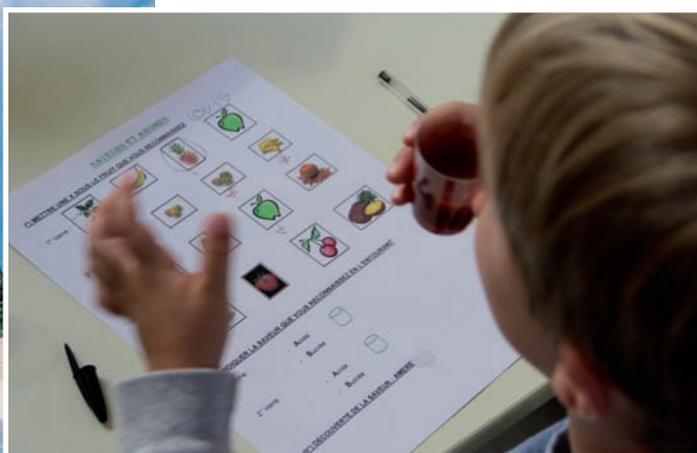
Bibliothèque...

Halloween des (petits) monstres occupent la bibliothèque

On en dénombrait plus d'une vingtaine. Armés de fourches, vêtements noirs jetés sur des ossements parfois apparents, coiffés de grands chapeaux pointus, ils inspiraient la terreur. Certains portaient araignées sur le chef, d'autres de menaçantes cornes rouges. Mais, il convient de préciser toutefois que cette invasion n'était pas commanditée par Satan mais

bel et bien par les responsables de la Bibliothèque pour que cet enfer soit pavé de bonheur.

La diabolique après-midi débutait par deux histoires talentueuses distillées par la sorcière Paquita. Une étrange histoire de bâton magique et de mystérieuse disparition d'institutrice précédait un conte relatant les démêlés d'une petite fille avec sa grand-mère sur fond de crèmes de beauté. Une fois bien terrifiés par ces deux aventures, nos jeunes monstres étaient répartis en trois groupes dans l'atelier du Diable. Guidés par des savoirs faire ancestraux, ils perçaient les secrets de fabrications d'araignées ou de sacs à bonbons. Des ustensiles oh combien utiles dans la quête de sucreries programmée pour ce redoutable soir du 31...



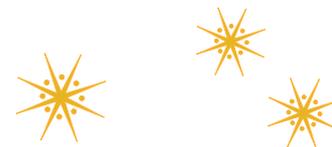
La semaine du goût... L'éveil des papilles



Hauts comme trois pommes, la vingtaine d'élèves s'appliquaient à distinguer le goût des bananes de celui de la fraise et de biens d'autres arômes. Les pensionnaires des classes de maternelle devaient également reconnaître le salé du sucré ou encore noter l'amertume. Dans le cadre de la semaine du goût, deux bénévoles de la Bibliothèque municipale, mesdames Noëlle Ricotteau et Monique Penneron avaient préparé des petits verres contenant des liquides diversement garnis. Par petits groupes, nos gastronomes en devenir humaient, dégustaient, appréciaient puis notaient sur une feuille le bilan de leur étude. Un exercice plein de chausse-trappes que certains ne savaient éviter en avalant directement l'échantillon sans jeter de

muqueuses à la recherche de son identité et de ses caractéristiques. D'autres éludaient l'épreuve de l'odorat privant le nez de son rôle d'examineur. Il convenait enfin de coucher sur le papier la bonne lettre ou la croix dans le carré idoine. De quoi aiguiser les papilles de ces futurs consommateurs à distinguer les bons produits, à défaut de former des critiques gastronomiques... A la Bibliothèque, un quizz interrogeait les adultes sur leur facultés olfactives et gustatives. On ne sait lequel d'entre eux (elles?) fut le meilleur nez ou le palais le plus exercé.

Atelier pliage de livres



Le 19 novembre, une douzaine de créatrices se sont retrouvées à la Bibliothèque pour rendre une seconde vie à de vieux livres aux pages fatiguées d'avoir été trop lues. Sauvée du pilon, la littérature, gourmandise de l'esprit, se transforme en objets physiques se faisant friandise des yeux. Les « découpeuses » préparent la matière avec la minutie du chirurgien. Les « plieuses » tordent le papier pour lui inculquer une stricte discipline le conduisant vers le raffinement. Pour obtenir le statut d'oeuvre d'art, l'objet sollicitera une ultime phase d'assemblage, par la grâce d'une fine goutte de colle ou de l'octroi discret d'une ou deux agrafes. Sur ces oeuvres terminées, déjà trop d'encre avait auparavant coulé. Donc point de signature possible !

Pas de souci d'identité : les artistes exposent...leurs papiers.

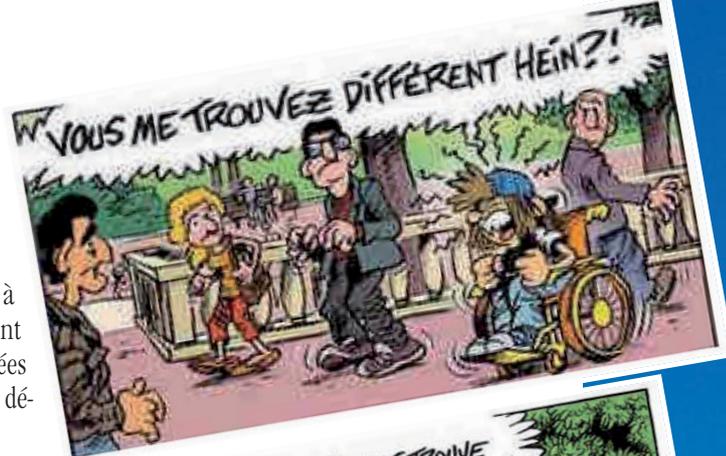


C'est quoi une bande dessinée ?

La bande dessinée (BD ou bédé) est un art, souvent désigné comme le " neuvième art " ... c'est une suite de dessins étalés sur une ou plusieurs pages et ayant pour but de raconter une histoire (réaliste ou non). Les personnages s'y expriment à l'aide de bulles de texte...

Les bulles ou phylactères sont des textes intégrés aux vignettes, destinés à la transcription des dialogues des personnages de l'histoire. Les bulles sont souvent rondes (d'où leur nom) et parfois rectangulaires. Pour les pensées ou les rêves, elles ont souvent une forme de nuage. La « queue » de la bulle désigne le personnage qui parle.

Les anciens se rappellent des illustrés : Kit Carson, les Pieds Nickelés, Félix Le Chat, Pim Pam Poom, Bob et BoBette les revues Pilote, Pif, Mickey, Spirou ... aujourd'hui c'est le monde entre autre de la BD Franco-Belge (Thorgal, Titeuf, XIII, Boule et Bill etc.) les Comics américains (Spiderman, Batman etc.) et les mangas japonaises mais aussi françaises. Le monde numérique ouvre de nouvelles voies avec les lectures de Bd numériques mais l'amateur Bd reste encore très attaché à ses albums qui le font vivre dans un autre monde.



Livre à cœur

Un quintette de critiques littéraires s'est rassemblé le 1^{er} octobre afin d'échanger sur leurs lectures respectives. Les titres suivants : « Un verre de lait s'il vous plaît », « Jules », « Alfie le chat du bonheur », « Amélia », « Juste une ombre » et « Le fabuleux destin d'une vache qui ne voulait pas finir en steak haché » ont été analysés, commentés et ont subi la sentence de « j'ai aimé-j'ai détesté ». Curieusement, tous ont été plébiscités par leur lecteur et lectrices respectifs. Ce partage permet aux responsables de la Bibliothèque de conseiller leurs abonnés et aux lecteurs-critiques de profiter des expériences de leurs collègues. Une expérience à renouveler...

Carnets de voyages • Jacques Sirat, professeur de rêves

Une exposition se tient à la Bibliothèque sur le thème du voyage et de sa relation à l'écriture et à la lecture. « Carnets de voyages » est à la Bibliothèque jusqu'au 7 janvier.

« Lire, c'est voyager ; voyager c'est lire » a écrit Victor Hugo. Voici une invitation à voyager grâce à une sélection de carnets de voyages, réalisés par des explorateurs curieux ou des amoureux de la vie.

A la fois croquis, rêveries poétiques, assemblages de photographies, peintures, collages, textes, le carnet de voyages caresse le regard et nourrit la réflexion du lecteur. Recueils d'explorations au bout du monde ou au coin de la rue, récits d'aventures marines ou naturalistes, journaux intimes en images, le voyageur y fixe des impressions et des souvenirs, avec un plaisir et un goût pour l'itinérance renouvelables à l'infini.

C'est dans ce cadre que le 25 novembre se sont rencontrés des élèves du primaire avec un baroudeur au long cours, Jacques Sirat. L'auteur de « Cyclo-nomade ». 25 élèves de la classe CE1-CE2 et leurs professeurs, Mme BOUTAN Laurine et Mme DELIN Sarah, ont bénéficié de la faconde et du charisme du globe-trotteur gersois. Après un récit aimantant l'attention des enfants, une forêt de doigts s'est élevée dans la bibliothèque comme autant d'antennes de curiosité. Les questions balaient un spectre très large. Cela va de l'intérêt physique, « T'as pas mal aux jambes ? » jusqu'à l'invasive et très médiatique horreur

de la guerre : « t'es passé à Mossoul ? ». Comme pour prouver les ravages psychologiques du petit écran, la guerre revient comme un terrible leitmotiv dans les préoccupations des élèves. Heureusement, d'autres centres d'intérêt occupent l'esprit de nos jeunes estillacais. La passion des animaux vient tempérer la cruauté des hommes. « Tu as vu des animaux sauvages ? ». Et voilà notre écrivain-voyageur sommé de narrer la belle frayeur que lui a causé la confusion entre un lion et un...veau ! La cuisine attire également la curiosité des enfants. Jusqu'à cette réponse affirmant l'ingestion de viande de chien en Chine saluée par un collégial « beurk ! ». Le profit de l'écriture prôné par Jacques Sirat trouve un écho dans la révélation de la classe qui tient une relation épistolaire avec Julie, une jeune voyageuse de leur âge actuellement en Espagne. Actuellement accaparé par l'écriture d'un second ouvrage, l'auteur de « Cyclo-nomade » conclut par cette affirmation rassurante « Dans le voyage, on croise davantage de générosité que d'hostilité » avant qu'un élève ne lui rétorque cette supplique : « La prochaine fois, tu pourras m'emmener ? »



A venir

- **21 janvier** : contes pour enfants de 6 à 8 ans par Suzanne Max, auteure de romans pour enfants.

Cette Provençale d'origine vit aujourd'hui dans les Landes à Parleboscq (un nom prédestiné pour une conteuse de la forêt !). L'auteure, sur des illustrations de Alain Benoist, de « La fugue de Liann » (août 2015) et de « Liann et la forêt menacée » (mars 2016), viendra charmer l'imaginaire de nos jeunes estillacais. L'ancienne institutrice a donné vie dans ces livres à ce petit héros pas comme les autres, mi-humain, mi-animal. Gaçons qu'au travers de ces contes, elle s'attachera comme lui à transmettre un message de tolérance et de respect de tous les êtres vivants.

Première quinzaine de février: une animation sur le thème du miel est programmée.

- **31 mars au 30 avril** : mallette Ludomalle : jeux pour enfants. Le samedi 22 avril sera dédié aux jeux.
- **Le 29 avril** : vide-étagères.
- **10 mai au 10 juillet** : Les insectes. Un insecte a six pattes, pas une de plus, pas une de moins !

Cherchez la petite bête grâce à cette exposition qui permet de découvrir, reconnaître et comprendre l'extraordinaire diversité des insectes. Des explications à la fois simples et détaillées sur l'alimentation, la reproduction et les différentes espèces rencontrées dans nos jardins. Cette exposition est accompagnée d'un choix de livres



Plan Lumière

Objectif : y voir... moins cher !



La première étape consiste alors à tester à petite échelle l'ensemble des solutions offertes par les nouvelles technologies. Ainsi seront mis en place successivement sur des secteurs de typologie différentes et représentatives du patrimoine plusieurs tests d'éclairage public (remplacement des lanternes par du matériel LED, abaissement de l'intensité lumineuse, allumage à détection de présence, coupure nocturne de l'éclairage ...).

L'objectif sera alors de réaliser, d'une part des mesures physiques concrètes (relevés photométriques et énergétiques, comptages routiers), et d'autre part de connaître le ressenti des usagers et des riverains de ces secteurs (sensation de sécurité, confort visuel, esthétique...).

En fonction des sites, ces expérimentations se dérouleront de **novembre 2016 à février 2017**.

Différents types d'espaces publics ont été définis et validés par le bureau d'agglomération du 8 septembre 2016. L'usage et le besoin d'éclairage ne sont pas les mêmes selon la typologie des voies.

Ils peuvent être sécuritaires, de confort, facultatif ...

Le déroulement de l'opération :

Pour chaque site, un état des lieux va être réalisé avant l'expérimentation : relevé de consommation, relevés photométriques, relevé de circulation.

Différents tests selon les sites : extinction totale sur une plage horaire définie, diminution de la luminosité, différents type de détection de mouvement.

A chaque nouveau test effectué, de nouveaux comptages seront réalisés : relevé de consommation, relevés photométriques, relevé de circulation.

Tout au long de ces essais la population sera informée mais aussi interrogée sur son ressenti. À la fin de cette expérimentation, en février 2017, l'ensemble de ces données seront analysées et permettront de déterminer quelle solution la plus adaptée sera à retenir pour chaque typologie d'espaces publics à l'échelle de l'Agglomération

ESTILLAC - RD656 route de Nérac :

35 points lumineux concernés, traitement d'un carrefour giratoire

Scénario 1 : Remplacement des lanternes par des LED

Scénario 2 : Variation de la puissance de l'éclairage à 10% de la puissance maximale de 22h à 6h

Scénario 3 : Variation de la puissance de l'éclairage à 10% de la puissance maximale de 22h à 6h, et remise à 80% de la puissance sur l'ensemble des points lumineux durant 60s, si détection d'un usager (radar entrée de zone + rappel sur chaque mât)

Scénario 4 : Coupure de l'éclairage à partir de 23h jusqu'à 5h



Typologie des sites pilotes

- Des voies à circulation pendulaire : axe routier important avec circulation intensive sur des plages horaires déterminées.
- Lotissement : usage restreint aux riverains
- Parc ou jardin : usage piéton présence ponctuelle
- Place : circulation mixte piétons/ autos
- Centre bourg : communes de moins de 2000 hab.
- Rue pavillonnaire : secteur résidentiel, circulation piétonne et automobile





OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION EN FAVEUR DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE

Diagnostic d'entreprises
&
Aide à l'investissement

Opération financée par :



Opération portée par :

Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais
8, rue André Chénier
47916 AGEN cedex 9
Tél. 05.53.69.53.40
E-mail : pays.agenais@agglo-agen.fr

Maîtrise d'oeuvre :

L'INTERCONSULAIRE DU LOT-ET-GARONNE



Procédure :

- Candidature de l'entreprise.
- Réalisation d'un Bilan-Conseil dans l'entreprise (coût unitaire de 800 €, dont 460 € à la charge de l'entreprise).
- Présentation du Bilan-Conseil et du dossier d'investissements devant le Comité de Pilotage de l'OCM.
- Attribution des subventions, pouvant aller jusqu'à 22.5% maximum des dépenses éligibles comprises entre 10 000 € et 75 000 € HT (seuls les investissements retenus par le Comité de Pilotage seront subventionnés).
- Réalisation des travaux et versement des subventions sur factures acquittées.

Contacts :

Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Lot-et-Garonne
Laurence DELZON
52, cours Gambetta - BP 90279
47007 AGEN Cedex
Tél. : 05.53.77.10.00

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Service Développement des Entreprises
Isabelle DUCOUSSE
Impasse Morère - BP 70118
47004 AGEN Cedex
Tél. : 05.53.77.47.80

L'Opération Collective de Modernisation en faveur de l'artisanat et du commerce en Pays de l'Agenais

Le **Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais** lance, à compter de juillet 2015, une nouvelle opération collective de modernisation de l'artisanat et du commerce (opération dénommée « OCM »), en partenariat avec l'Interconsulaire de Lot-et-Garonne.

Cette opération permet d'aider techniquement et financièrement des **Très Petites Entreprises (TPE) de l'artisanat, du commerce et des services** qui souhaitent **se moderniser ou se mettre aux normes, soit pour développer et/ou diversifier leur activité, soit pour préparer leur transmission.**

Les TPE intéressées doivent remplir certains critères d'éligibilité détaillés ci-après.

Un **bilan-conseil** est au préalable réalisé dans l'entreprise. Ce diagnostic est personnalisé et aborde l'ensemble des problématiques auxquelles est confrontée l'entreprise. Il a pour objectif de guider au mieux le dirigeant dans son projet de développement et d'investissement. Il permet de vérifier l'adéquation du projet d'investissement avec les besoins de l'entreprise, ses capacités financières et ses perspectives de développement.

L'élaboration d'un **dossier de demande de subvention** clôture le bilan-conseil.



MAIRIE D'ESTILLAC
Où : 4 place de la mairie
Quand : Lundi : 9 h/12 h - 13 h/18 h
Mardi au jeudi : 13 h/18 h - Vendredi : 13 h - 17 h
Pour téléphoner : 05 53 67 80 36
Pour écrire : mairie@ville-estillac.fr
Pour s'informer : ville-estillac.fr

ETAT CIVIL

Naissances

♥ CABANAC Corentin, Marc,
le 3 juin 2016



♥ LOMPECH Paul,
le 30 août 2016

Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Mariages

♥ Madame Mylène BRILLON
et
Monsieur CASTEX Mathieu
le 7 septembre 2016

♥ Madame Nathalie MAGRI
et
Monsieur José IGLESIAS,
le 24 septembre 2016

♥ Madame COUSIN Monique Marthe
et
Monsieur LOENS Jean-Bernard
le 15 octobre 2016

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Décès

Madame CAPOMASI Sylvia
Veuve CHAIX,
le 15 septembre 2016

Madame DARQUE Georgette
Veuve AILLERIE,
le 17 octobre 2016

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles éprouvées et les assurons de toute notre sympathie

La vie associative • La vie associative



S'pace Danse

UN PREMIER SPECTACLE !

L'association S'pace Danse prépare les portes ouvertes de Noël ... Tout le monde est convié pour ce dernier moment avant les vacances de Noël pour venir découvrir notre association et surtout nos élèves, petits et grands, au nombre de 50, passionnés, qui seront fiers de vous présenter leur travail et leurs progrès. L'évènement aura lieu le mercredi 14 décembre à partir de 16h45.

Chaque groupe présentera des exercices de cours puis nous nous réunirons autour d'un goûter de Noël et d'un petit atelier pour apprendre à faire un beau chignon pour les spectacles. Peut-être nous donnerons-vous l'envie de nous rejoindre ...



Western Dance Estillac

FETE NOEL ET LA NOUVELLE ANNEE !

- **Le mardi 20 décembre 2016** à partir de 19h - salle des fêtes AUBERGE ESPAGNOLE : FETONS NOEL
- **Le Mardi 10 janvier 2017** à partir de 19h - salle des fêtes LA GALETTE : FETONS LES ROIS
- **Le Jeudi 12 janvier 2017** à partir de 17h - salle sous la halle - LA GALETTE : FETONS LES ROIS avec Les Seniors.
- **Le Samedi 11 Février 2017** à partir de 20h30 BAL Country Dance ANNUEL à la salle des fêtes
Entrée 5€, gratuit pour les moins de 16 ans.
Toujours dans une ambiance festive, conviviale et amicale. On vous attend nombreux

Gym Volontaire... Vous avez envie de vous dépenser, rester en forme ou le devenir !

L'Association Gym Volontaire d'Estillac vous y invite tous les Lundi et Jeudi soir à 20H30, Salle des Fêtes d'Estillac, Présidée par Jean-Luc Comminge, l'effectif atteint maintenant 60 adhérents, en majorité des femmes et quelques hommes qui sont venus se greffer aux groupes.

Les cours sont dirigés par DANY, animatrice diplômée, aux compétences largement reconnues sur l'Agglo Agenaise, où elle anime plusieurs cours.

Chaque séance, avec accompagnement musical, se déroule de la façon suivante :

- Entraînement progressif de la fonction cardiaque,
- Echauffement puis travail musculaire, pilates, stretching et travail plus précis sur les abdominaux, les fessiers, la tenue du corps, les bras...
- Etirement et récupération pour finir.

La section propose toujours aux enfants de 3-6 ans, les jeudi soir

de 17h15 à 18h15 de venir retrouver Odetta qui se fera un plaisir de s'en occuper dans la salle des fêtes d'Estillac.

Pour les inscriptions, il n'est jamais trop tard après deux cours d'essai gratuits, on vous attend nombreux à notre association. Venez nous rejoindre, pour votre bien-être physique et mental, sans se prendre au sérieux, il est encore tant et ce pour la modeste somme annuelle de 90 euros par an.

D'ores et déjà, pensez à réserver le **samedi 4 Mars 2017**, la Gymnastique Volontaire ESTILLACAISE vous accueillent dans sa salle pour un repas -dansant avec comme DJ, le super animateur Driving music qui vous fera danser jusqu'au bout de la nuit...

Les fêtes de fin d'année approchant, le bureau et les membres de la Gymnastique Volontaire d'ESTILLAC vous souhaitent de Joyeuses Fêtes.

Le Président.

Le VCBA...110 membres !

Des sorties dans les bois sont organisées le mercredi pour les jeunes et très jeunes de 7 à 14 ans qui souhaitent se familiariser avec la pratique du VTT, car en plus du vélo, les adolescents apprennent également la maniabilité de leur VTT, le sens de l'orientation, la mécanique, le code de la route et les règles de sécurité. L'école est encadrée par des animateurs et éducateurs le mercredi après-midi de 14 h à 16 h 30.

Le VCBA compte au total 110 membres, dont la plupart se réunissent le dimanche matin pour des sorties soit en VTT, soit sur route, sous la fédération UFOLEP.

L'UFOLEP c'est une vision du sport à dimension sociale pour répondre aux enjeux actuels tels que le sport-santé, le sport-handicap, le sport-durable avec des valeurs incontournables : la solidarité, le fair-play, la laïcité, la citoyenneté et la convivialité.

L'Assemblée Générale du VCBA s'est déroulée le dimanche 27 novembre à la salle des fêtes d'Estillac en présence de nombreux élus.



Les Grands Sportifs d'Estillac

Depuis le mois de novembre, les résidents de la Maison d'Accueil des Hironnelles bénéficient d'un COACH SPORTIF !

En effet, tous les mercredis matins, l'association Siel Bleu intervient pour une heure de gym douce qui stimule les muscles et apporte bien-être et renforcement de l'équilibre.

- MAISON D'ACCUEIL LES HIRONNELLES
Accueil temporaire et de jour pour personnes âgées
12 CHEMIN DE PEYRELONG - 47310 ESTILLAC
tel : 05 53 68 01 06 - fax 05 53 87 26 51
email : estillac.hironnelles@orange.fr



LE THEATRE DEBARQUE A ESTILLAC

La Compagnie des Pas Rayés fondée en 2015 par Léa Margot s'installe près de chez vous.

Pour la deuxième année consécutive, la jeune Compagnie de théâtre oeuvre auprès de vos enfants dans le cadre des TAP de votre école communale.

Forte de l'accueil chaleureux de votre village, la Compagnie des Pas Rayés posera ses valises dès janvier 2017 dans la petite salle Michel Gibert. Trois cours de théâtre pour les adultes novices ou initiés y seront proposés les mercredis de 18h 15 à 21 h 30.

La passion et l'amour du théâtre habiteront le petit espace de cette salle. Nous n'avons pas besoin de plus, être ensemble, créer, les silences, les impros, le travail, les rires, les sentiments, et j'en passe, suffiront à donner de nouvelles couleurs à ce lieu.

Les inscriptions ont eu lieu les 7 et 14 décembre 2016 de 18 h 15 à 19 h 30 à la salle Michel Gibert et se poursuivent chaque mercredi entre 18h15 et 22h.



Venez nombreux pousser la porte de la Compagnie des Pas Rayés, il y fait bon vivre...

Pour plus de renseignements : Tél. 06 43 34 76 33

Mail : margotlea47@gmail.fr



L'APE en quelques lignes...

Il s'agit d'une association à but non lucratif ayant pour objet de contribuer au financement des sorties scolaires et outils pédagogiques.

Elle permet de limiter les dépenses des familles dans le respect de l'égalité de tous.

C'est aussi lma volonté de tisser un lien social en proposant des manifestations conviviales pour les enfants mais aussi pour les parents (goûter de Noël, soirée carnaval, fêtes de fin d'année...).

Parce que nous désirons tous la même chose : le bonheur de nos Enfants...

QUI ?

L'APE est une association à but non lucratif composée d'un bureau et de parents d'élèves bénévoles.

Le bureau : Présidente : Myriam SOUVERAIN - Secrétaire : Mikaël CLOATRE - Secrétaire adjointe : Hélène MOURGUES LOPES - Trésorière : Pascale SOULIE

Les décisions sont discutées et validées lors de réunions. Celles-ci sont communiquées, avant la date fixée, par affichage devant le hall des écoles et par mail. Tout parent est le bienvenu lors de nos réunions.

POUR QUOI ?

Notre mission est de récolter des fonds lors de manifestations ponctuelles tout au long de l'année.

Toutes nos recettes vont permettre :

* *La participation financière à la mise en oeuvre de projets pédagogiques (sorties, matériels...) initiés par l'école.*

* *Dans un souci d'égalité, la garantie que tous les enfants puissent bénéficier des mêmes avantages en limitant les dépenses des familles.*

* *Des moments conviviaux et peut être inoubliables pour nos enfants !*

Plaisir de Vivre

L'année 2016 s'achève et bientôt Les fêtes de fin d'années vont réunir petits et grands.

Nous vous présentons les activités du club : Tous les lundis : Jeux de belote, tarot, bridge, scrabble de 14h à 18h. Tous les jeudis : Petit loto habituel de 14h à 18h.

En juin, nous avons fait un voyage en Aveyron à Sauveterre de Rouergue et en septembre, la visite de la villa Gallo Romaine de Séviac à Montréal du Gers ; visite conseillée. 2 sorties sont prévues en 2017. Elles sont en cours d'organisation.

L'assemblée générale aura lieu le lundi 9 janvier 2017. Nous fêterons les rois à l'issue de la réunion.

Si vous aimez, la convivialité, l'amitié, venez rejoindre notre groupe, le meilleur accueil vous y attends.

Rendez vous avec nos nouveaux amis les lundis et jeudis pendant nos réunions ou téléphonez au 06 95 17 58 50.

Bonne fête de fin d'année à tous et surtout une bonne santé.

Nous souhaitons un bon rétablissement à nos malades et nos accidentés ; vivement leurs retours parmi nous.

La rédaction.

ESTILLAC

FOYER RURAL

Réveillon de la St-Sylvestre

NOUVELLE FORMULE

DISCOTHEQUE MOBILE

TÉL. 06 65 65 21 38

100% festayre

47000 AGEN

PODIUM MAXI.MIX

Samedi 31
décembre 2016

TRAITEUR LAVERGNE

Vins :

- * Vin Rosé
- * Vin Rouge
- * Champagne

* Apéritif et Toasts

- * Foie gras maison sur son lit de verdure
- * Tartare de saumon mariné aux fines herbes
- * Trou Estillacais
- * Chapon à la royale sauce civet aux cèpes, accompagné d'un gratin dauphinois
- * Fromages et salade

- * Bavaois aux mousses de fruits et son coulis de fruits rouges
- * Café / Digestifs / Champagne offert (1 coupe)

Menu
enfant
20 €
jusqu'à
12 ans

COTILLONS

PRIX ADULTE : 50 €

TOURIN AU
PETIT JOUR

RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION : 05 53 96 70 48 / 05 53 96 75 81